

La « Neutralité » du CICR remise en cause alors qu'Israël impose une punition collective aux Palestiniens.

20 juin 2014

Communiqué de presse : Association de Soutien aux Prisonniers et des Droits de l'Homme - ADDAMEER

(traduit de l'anglais par Y. Jardin, membre du GT de l'AFPS sur les prisonniers).

Ramallah occupée, 17 juin 2014 – L'association Addameer de Soutien aux Prisonniers et des Droits de l'Homme est extrêmement inquiète quant au manque d'intervention en faveur de plus de 125 détenus administratifs palestiniens actuellement à leur 55^e jour de grève de la faim illimitée dans les prison israéliennes. Addameer est aussi extrêmement inquiète de la campagne d'arrestations actuellement en cours à travers les territoires palestiniens occupés (tpo) menée par Les Forces d'Occupation Israéliennes (FOI) à la suite de la récente disparition de trois colons israéliens illégaux.

Le 24 avril 2014 approximativement 90 détenus administratifs palestiniens ont lancé une grève de la faim illimitée pour protester contre leur détention ininterrompue sans inculpation ni jugement. Depuis le début de la trêve, d'autres détenus administratifs, ainsi que des prisonniers condamnés, les ont rejoints dans la grève. Etant donné qu'il est difficile de déterminer leur nombre exact, en raison des restrictions imposées par Israël et du caractère changeant de la grève, l'on pense qu'il y a au moins 250 détenus et prisonniers qui sont maintenant en grève de la faim.

La "Neutralité" du CICR

Le manque d'intervention et le relatif silence en faveur des prisonniers contrastent fortement avec la récente disparition de trois colons israéliens illégaux. Depuis le début de la grève de la faim, il y a eu plusieurs appels en direction du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour qu'il condamne publiquement l'usage par Israël de la détention administrative et pour qu'il mette en évidence la situation des grévistes de la faim palestiniens.

Même à leur 55^e jour de grève de la faim et alors que leur état de santé continue à se détériorer rapidement, il n'a pas été tenu compte de ces appels et le CICR continue à rester silencieux. Néanmoins, trois jours seulement après la disparition des trois colons israéliens illégaux, le CICR a publié une déclaration appelant à la "libération des adolescents enlevés", sans aucune preuve que ce soit qu'ils aient été vraiment enlevés. Cette même déclaration du CICR ignore complètement la vague d'arrestations et d'agressions par les FOI qui sont actuellement en cours dans toute la Cisjordanie.

L'acceptation complète et sans poser de question du récit israélien et son intervention presque immédiate en faveur des trois colons israéliens illégaux, contraste fortement avec son complet silence en faveur des grévistes de la faim palestiniens, et met gravement en cause "l'indépendance" et la "neutralité" du CICR.

En outre, le 15 mai 2014, lors d'une manifestation de protestation à l'extérieur de la Prison d'Ofer en soutien aux grévistes de la faim, deux enfants palestiniens, âgés de 16 et 17 ans, ont été abattus par les FOI, et néanmoins le CICR est à nouveau resté silencieux. Le 15 juin 2014, un autre Palestinien, âgé de 20 ans, a été abattu par les FOI dans le Camp de Réfugiés d'Al Jalazoun à Ramallah, pendant une opération d'arrestation par les FOI.

Alors la question doit être posée : pourquoi le CICR intervient publiquement presque immédiatement, en se fondant sur des accusations non prouvées, en faveur d'Israéliens, mais demeure complètement silencieux quand des crimes de guerre sont perpétrés contre des Palestiniens ?

Les familles des grévistes de la faim ont aussi accusé le CICR de manquer à ses responsabilités envers les grévistes de la faim, en raison du manque de visites du CICR, y compris de médecins du CICR. Il n'y a actuellement que deux médecins du CICR pour plus de 5000 prisonniers politiques palestiniens actuellement détenus dans les prisons israéliennes. Les familles accusent aussi le CICR de manquer à leur donner des nouvelles concernant leurs parents emprisonnés et ont tenu des rassemblements de protestation hebdomadaires devant les bureaux du CICR dans tous les tpo pendant les deux dernières années.

Campagne d'Arrestations en Cisjordanie

Depuis le 12 juin, plus de 200 Palestiniens ont été arrêtés à travers la Cisjordanie et sont actuellement détenus à différents endroits. Ces arrestations, ainsi que les meurtres et les agressions qui les accompagnent, sont une forme de punition collective à l'encontre des Palestiniens, à la suite de la disparition de trois colons israéliens illégaux, le 12 juin.

Trois personnes, dont un enfant, ont aussi été blessés à Hébron le 15 juin, quand les FOI ont ouvert la porte de leur maison en la faisant sauter. Six autres personnes ont été blessées le 16 juin par les FOI, dont l'une de façon critique après avoir été atteinte par un tir à la poitrine, au check-point de Qalandia, à l'extérieur de Jérusalem.

Depuis le 12 juin sept membres du Conseil Législatif Palestinien (CLP) ont été mis en détention, deux d'entre eux ont déjà été placés en détention administrative, qui est une détention sans inculpation ni jugement. Ceci porte à 18 le nombre de membres du CLP actuellement détenus dans les prisons israéliennes.

L'état de Santé des Grévistes de la Faim

L'état de santé des grévistes de la faim continue à se détériorer rapidement. Au cours des récentes visites de leur conseil juridique les grévistes de la faim ont confirmé que les médecins du CICR n'ont rendu visite à aucun des grévistes de la faim pendant les 21 premiers jours de leur grève et ils ont demandé à ce

que des visites de médecins indépendants soient autorisées. Les grévistes de la faim ont aussi l'impression que les médecins du CICR, ne leur accordent pas suffisamment d'attention étant donné qu'habituellement ils décrivent leur état de santé général sans donner de détails spécifiques et ils ont l'impression aussi que le CICR devrait intensifier ses visites aux grévistes de la faim qui sont détenus dans les hôpitaux et dans des cellules d'isolement. Actuellement ils n'ont pas été autorisés par les autorités israéliennes à consulter leurs dossiers médicaux. Les médecins israéliens ont aussi fait pression sur les grévistes de la faim pour qu'ils brisent leur grève .

Tous les grévistes de la faim perdent rapidement du poids et certains d'entre eux ont commencé à perdre la vue. Les autres sujets d'inquiétude quant à leur santé comprennent la basse tension artérielle, les problèmes au foie, le taux élevé de cholestérol et les vomissements. En réponse aux conditions inhumaines de santé dans lesquelles ils sont maintenus, certains grévistes de la faim boycottent les examens médicaux et refusent de prendre des vitamines.

Message des Grévistes de la Faim

“Notre message au monde est que nous résistons pacifiquement à notre détention arbitraire, malgré la menace que fait peser la grève de la faim sur notre santé... Nos corps sont faibles, mais notre détermination pour mettre un terme à l'injustice et pour obtenir satisfaction pour nos exigences n'a jamais été plus forte... Selon le droit international, la pratique par l'occupant de la détention administrative est arbitraire et bafoue tous les règlements internationaux sur les droits de l'homme et les lois qui demandent le respect des êtres humains, de leurs droits, de leur liberté et de leur vie... sans une pression internationale et celle des médias rien ne changera. Le côté humanitaire du problème doit être rappelé, ce n'est pas un problème de nombres et d'années. Il y a des enfants, des fils et des filles, des parents et des familles qui souffrent des descentes, des processus d'arrestation et des renouvellements de détention administrative, et de toute chose liée à ces conditions”.

Recommandations

A la lumière de la situation qui se détériore rapidement, à la fois dans les prisons et les hôpitaux israéliens, et sur le terrain dans les territoires palestiniens occupés, Addameer :

- appelle le CICR à condamner immédiatement et publiquement l'usage par Israël de la détention administrative et à mettre en exergue la situation actuelle de tous les grévistes de la faim ;
- appelle le CICR à condamner immédiatement et publiquement toutes les violations des droits par Israël qui se sont produites pendant l'actuelle campagne d'arrestations dans toute la Cisjordanie.

Lien du communiqué en anglais : <http://www.addameer.org/etemplate.php?id=699>

Site de l'AFPS : <http://www.france-palestine.org/>

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >](#)
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/La-Neutralite-du-CICR-remise-en-cause-alors-qu-Israel-impose-une-punition>